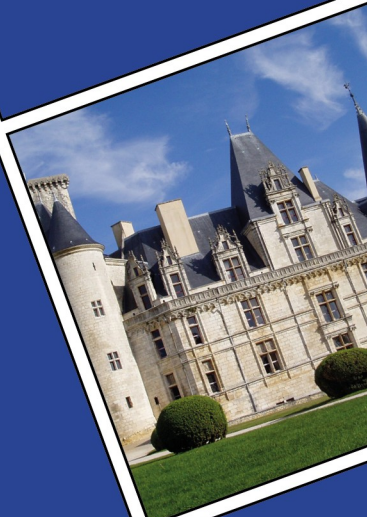


DOSSIER DE PRESSE



PREFECTURE
DE LA CHARENTE

**Cérémonie de remise des
médailles de la jeunesse,
des sports et de
l'engagement associatif**

*Jeudi 22 novembre 2018 à 17h00
Salon de l'hôtel de la préfecture*



SOMMAIRE

<u>La médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.....</u>	<u>3</u>
<u>Récipiendaires de la promotion du 14 juillet 2018.....</u>	<u>5</u>

Contact presse

Pierre GÉ

pierre.ge@charente.gouv.fr

Préfecture de la Charente

Service départemental de la communication interministérielle
7-9, rue de la préfecture – CS 92301 – 16023 Angoulême Cedex
05.45.97.62.37 – 06.49.00.12.76

www.charente.gouv.fr

LA MÉDAILLE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

La médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, créée en 1969, est destinée à récompenser les personnes s'étant distinguées au service de la jeunesse, des sports et de la vie associative. Elle comporte trois échelons : bronze, argent et or.

Ces médailles sont décernées par deux promotions annuelles : le 1er janvier et le 14 juillet.

Les conditions requises

Pour obtenir la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, il faut remplir les conditions suivantes :

- être majeur ;
- être domicilié dans le département de la Corrèze et être engagé bénévolement dans le milieu sportif ou associatif départemental ou régional ;
- réunir les conditions d'ancienneté suivantes :
 - **Médaille de bronze** : justifier de 6 ans minimum d'engagement associatif,
 - **Médaille d'argent** : être titulaire de la médaille de bronze depuis au moins 4 ans, ce qui correspond à 10 ans de service minimum,
 - **Médaille d'or** : être titulaire de la médaille d'argent depuis au moins 5 ans, ce qui correspond à 15 ans de services minimum.

Les propositions de candidatures

Les propositions de candidatures émanent généralement :

- des autorités préfectorales ;
- des responsables administratifs de la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) ;
- des responsables associatifs (présidents de ligues, de comités départementaux, d'associations sportives, de jeunesse, d'éducation populaire, etc.) ;
- des élus.

La décision d'attribution

Les médailles de bronze sont attribuées par le préfet de région ou de département après consultation de la commission régionale ou départementale chargée d'examiner les candidatures.

Les médailles d'argent et d'or sont attribuées par le ministre en charge de la jeunesse et des sports, après consultation du Comité de la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif dont la composition a été fixée par l'arrêté du 5 janvier 1982 modifié par celui du 19 mars 1987 et celui du 19 juin 2000.

Le Comité est composé :

- **De 10 membres de droit :**

- le chef de cabinet du ministre chargé de la jeunesse et de sports,
- le directeur de la jeunesse et de l'éducation populaire,
- le directeur des sports,
- le directeur du personnel et de l'administration,
- un représentant du ministère de l'Intérieur,
- un représentant du ministère de l'Education nationale,
- un représentant du ministère de la Défense,
- le président du Comité national olympique et sportif français,
- le président du Comité pour les relations nationales et internationale des associations de jeunesse et d'éducation populaire,
- le président de la Fédération française des médaillés de la jeunesse et des sports ;

- **De 9 membres désignés par le ministre chargé de la jeunesse et des sports :**

- deux présidents de fédérations sportives,
- deux président d'associations de jeunesse et d'éducation populaire agréées,
- un inspecteur général de la jeunesse et des sports,
- un inspecteur principal, directeur régional de la jeunesse et des sports,
- un inspecteur, directeur départemental de la jeunesse et des sports,
- deux personnalités choisie en raison de leur compétence, en matière sportive pour l'une, en matière socio-éducative ou d'éducation populaire pour l'autre.

En Charente, on dénombre 9 récipiendaires au titre de la promotion du 14 juillet 2018, dont :

- 7 médailles échelon argent ;
- 2 médailles échelon or.

RÉCIPIENDAIRES DE LA PROMOTION DU 14 JUILLET 2018

Médaille échelon argent

Gérard BRUNETEAU

Fondateur du club de football corporatif de Charlebourg (92), Gérard Bruneteau est licencié au club de football de Ma Campagne à Angoulême. Résident de Puymoyen à la fin des années 1970, il termine sa vie de footballeur dans le club de sa ville où il devient secrétaire. En 1985, il fonde le comité des fêtes de sa ville et restera membre du bureau jusqu'en 1994. Passionné de courses, il fonde et préside, en 1995, le biathlon moderne des Eaux Claires puis, en 1999, l'Association sportive des Eaux Claires. Avec cette association, il organise des courses sur route et des courses nature, parmi lesquelles la Foulée pédestre des Eaux Claires et La Puymoyennaise. En 2013, il est élu président d'honneur et demeure encore bénévole au sein de l'association.

Jacques DIFEO

Après avoir pratiqué le handball et le football au collège, puis le rugby au lycée de Sillac à Angoulême, Jacques Difeo a pratiqué le tennis de table au club de Mornac pendant plusieurs années. En 1990, il adhère à l'Amicale Pétanque de Puymoyen où il commence à goûter aux joies du bénévolat et à s'investir dans le fonctionnement du club. Il entre au conseil d'administration en 1991 et deviendra successivement secrétaire-adjoint, trésorier, vice-président, pour aujourd'hui être président du club. En 2011, il intègre l'Association Puymoyennaise Ballade des Eaux Claires et devient trésorier, un poste qu'il occupe encore aujourd'hui.

Michel FAUCONNET

En 1976, Michel Fauconnet prend sa première licence de tir au club de ball-trap de Barbezieux. En 1980, il part au club de Bignac, puis entre au comité directeur de la ligue Poitou-Charentes en 1981. Cinq ans plus tard, il devient président du club de Bignac et crée une école de tir plateau ; le club obtiendra plusieurs titres de Champions de France dans les catégories benjamins, minimes, cadets, cadettes et juniors. Il entraîne Christophe Vicard, qui devient vice-champion du monde et qui participe par deux fois aux Jeux Olympiques de 1996 et 2000. Depuis 2003, Michel Fauconnet fait partie du club BTC de Pons en Charente-Maritime. Il est aussi très actif au niveau régional de la ligue de tir, comme responsable de l'entraînement des jeunes et de la formation régionale et interrégionale. Enfin, de 2014 à 2016, il participe à la détection nationale et à la formation des cadres.

Chantal LIAUD

Depuis 1984, Chantal LIAUD est engagée dans la gymnastique volontaire. Animatrice diplômée de la Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire, elle anime depuis 32 ans le club de gymnastique volontaire de la Grande Garenne à Angoulême, dans un quartier prioritaire de la ville. Elle partage tout son savoir technique et suit de nombreuses formations pour animer l'activité du club. Présidente du Comité départemental depuis 2013, elle a su dynamiser cette pratique particulière sur tout le département, ce que soit dans les quartiers mais aussi dans des territoires plus ruraux.

Daniel MICHAUD

En 1980, Daniel Michaud débute le karaté à La Rochefoucauld. En 1985, il est l'un des fondateurs du club, dont il devient un trésorier rigoureux et pragmatique. Il s'implique sans compter dans le fonctionnement du club, par exemple pour la mise en place et le rangement des tapis. Karatéka accompli, il obtient sa ceinture noire en 1987 et le deuxième *dan* en 1995. Depuis l'obtention de son diplôme d'instructeur fédéral en 1999, il assure les cours d'enfants à La Rochefoucauld. Pendant de nombreuses années, il a également été juge et arbitre départemental. Membre fondateur du Comité départemental de la Charente de karaté en 1987, il a été successivement trésorier jusqu'en 2000 et président jusqu'en 2010. Au cours de ce dernier mandat, il a pu organiser la Coupe de France de karaté handicapés et un quart de final du Championnat de France juniors.

Jean-Luc PARTHONNAUD

Jean-Luc Parthonnaud a commencé à jouer dans le club de boules lyonnaises de Chasseneuil-sur-Bonnieure en 1966. Membre du Comité départemental de 1992 à 2008, il a travaillé dans l'ombre pour mettre en valeur de jeunes sportifs et les conduire en haut des podiums. Après le Comité départemental, il a évolué au niveau régional puis à la Fédération française. Depuis 2011, il organise le « Challenge Annick Parthonnaud » – en mémoire de son épouse – où de nombreux clubs français sont présents. – Elu municipal de l'Isle d'Espagnac depuis 2001, il organise tous les ans la semaine festive de « l'Île en fête » et les 3 jours du salon des 3A.

Jackie TABOURIN

Jackie Tabourin commence le sport à 14 ans au club de football de Sigogne où il prend sa première licence. De 1962 à 1972, il est membre de l'amicale laïque des Métairies, sa commune de naissance, et fait partie de la troupe théâtrale. En 1968, il entre au Comité des fêtes des Métairies où il gère différentes animations dont la Frairie. Il restera au Comité pendant 30 ans, jusqu'en 1998. En 1972, il participe à la fondation du club de football des Métairies où il est dirigeant et membre du bureau jusqu'en 1983. En parallèle, il prend aussi sa licence de pétanque au club des Métairies, auquel il consacre beaucoup de son temps libre, en entrant au comité directeur et en devenant vice-président puis président, un poste qu'il occupe encore à ce jour. Reconnu par ses pairs, il a reçu la médaille de bronze de la Fédération Française de pétanque.

Médaille échelon or

Guy BAYNAUD

D'abord rugbyman en région parisienne, Guy Baynaud a occupé le poste de secrétaire du club d'Ivry entre 1960 et 1965. De plus en plus intéressé par le Triathlon, il devient secrétaire du club des Mureaux dans les Yvelines, puis vice-président de la Ligne d'Île-de-France de Triathlon. Il fait partie de l'équipe de dirigeants du Comité national pour le développement du triathlon (Conadet) pour la création de la Fédération Française de Triathlon. En 1983, il devient secrétaire général du Conseil fédéral du duathlon dont les premières compétitions doivent s'organiser. Il participe ainsi à l'organisation du duathlon de Vexin de 1990 à 1995. Il se dirige ensuite vers l'arbitrage et devient arbitre national de Triathlon en 1994. Il est en outre membre de l'association française du corps arbitral multisports (AFCAM). Sur le plan local, il est adhérent du club Jeunesse sportive Angoulême depuis 1993 et secrétaire général de la ligue Poitou-Charentes. Récemment, il a participé à l'arbitrage du triathlon de Sireuil et le cross triathlon du Grand Angoulême.

Jean-Claude PLASSEREAU

Jusqu'en 1995, Jean-Claude a pratiqué assidûment l'athlétisme. En parallèle, il pratique le judo, sa véritable passion, et possède le grade de 2^e dan. Donneur de sang jusqu'à la limite d'âge, il a reçu la plus haute distinction : les deux palmes, attribuée pour 200 dons. En 2015, il a été remercié pour ses grands services et a reçu un diplôme établi spécialement pour lui, pour avoir effectué 350 dons. De 1978 à 1984, il est membre bénévole de la MJC du quartier Ma Campagne où il encadre des jeunes de la cité, avant de rejoindre la MJC de la Grande Garenne. Il y fonde la section judo et y enseigne, jusqu'à ce jour, son sport de prédilection. Il encadre des jeunes, non seulement au judo, mais également dans des activités qu'il monte lui-même pour les occuper, les intégrer et le socialiser. Parallèlement, de 1988 à 1993, il s'est rendu toutes les semaines à l'institut médico-éducatif de Montmoreau pour faire pratique du sport aux résidents. Il s'est également rendu à Chalais où il a encadré des enfants autiste.